



DOSSIER DE PRESSE

Rendez-vous au *Salon international de l'agriculture*

Paris Expo • Porte de Versailles
Pavillon Île-de-France • Hall 3 • Stand M 114

Du samedi 22 février
au dimanche 2 mars 2025

SOMMAIRE

- 4 • L'Île-de-France, une grande terre agricole
- 5 • L'enseignement agricole en Île-de-France
- 6 • Salon international de l'agriculture : découvrez les saveurs et savoir-faire des producteurs franciliens sur le Pavillon de la Région Île-de-France
- 7 • La Région Île-de-France aux côtés des agriculteurs franciliens
- 8 • La Région lance « Bio + » pour le développement de l'agriculture biologique
- 9 • « Produit en Île-de-France », montée en puissance de la marque régionale pour manger local
- 12 • Le Pacte agricole et le Plan alimentation de la Région Île-de-France
- 13 • Au programme du Pavillon Île-de-France

L'AGRICULTURE FRANCILIENNE *en chiffres*

47% des terres franciliennes consacrées à l'agriculture

24% de l'Île-de-France est occupée par des forêts

4 425 exploitations agricoles

79% des terres agricoles spécialisées en grandes cultures

569 000 hectares de surfaces agricoles

2 millions de tonnes de blé tendre produites chaque année

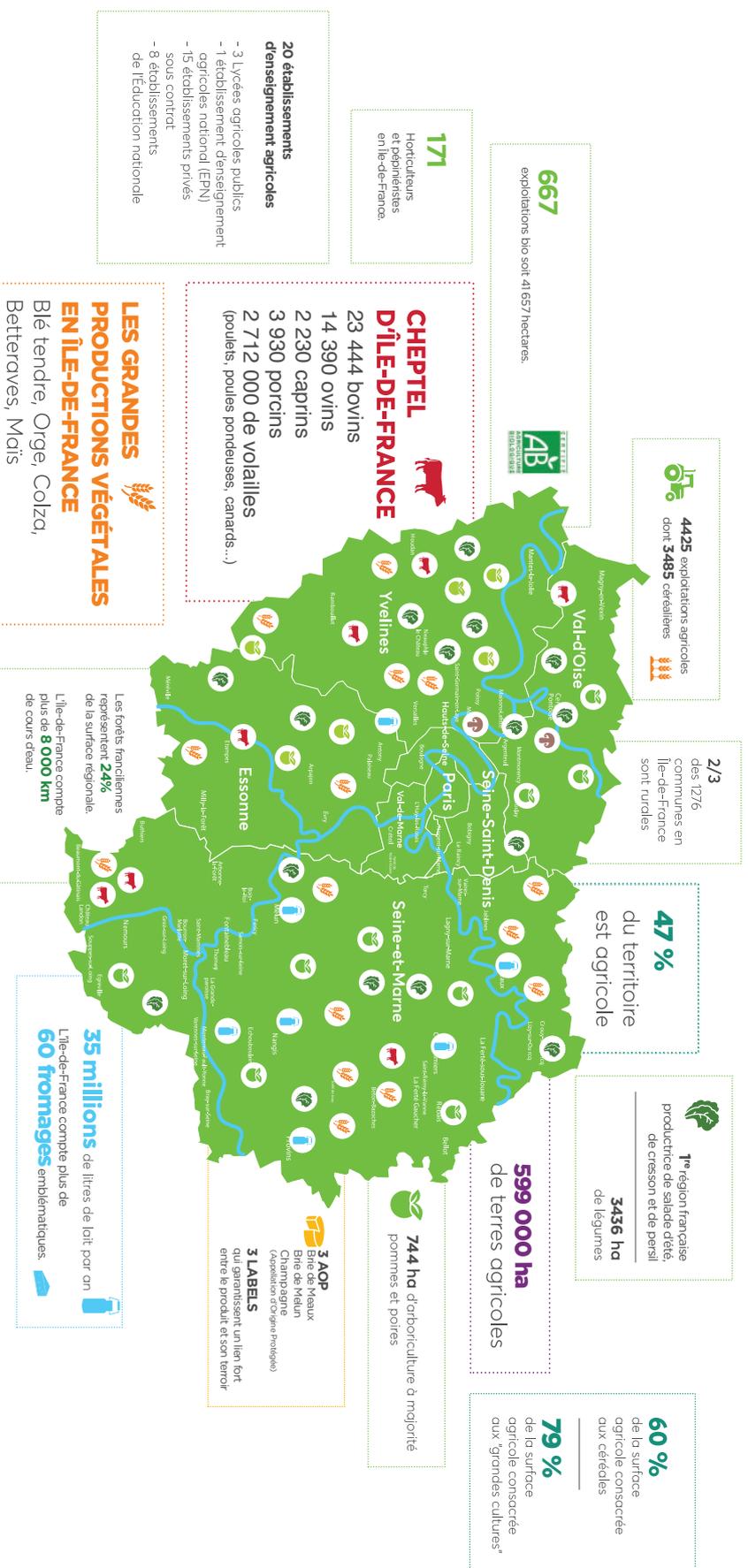
27 millions de repas distribués chaque année aux lycéens

7 200 produits portant la marque « Produit en Île-de-France »

667 exploitations bio

L'ÎLE-DE-FRANCE

une grande terre agricole





L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

en Île-de-France

L'enseignement agricole est un levier essentiel pour assurer le renouvellement des générations en agriculture, c'est pourquoi la Région Île-de-France s'engage à rendre ces formations attractives auprès des jeunes. La Région soutient fortement trois lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :

- Le Lycée de la Bretonnière à Chailly-en-Brie (77) - 291 élèves,
- Le Campus Bougainville à Brie-Comte-Robert (77) - 400 élèves,
- Le Lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye (78) - 377 élèves.

Les lycées agricoles franciliens comptent 1 068 élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

Chaque année, la Région Île-de-France soutient le fonctionnement de ces établissements à hauteur d'environ 1 M€, ainsi que la réalisation de travaux permettant d'assurer des formations de qualité et adaptées aux évolutions des métiers agricoles. Depuis 2016, la Région a investi plus de 6 M€ pour moderniser les lycées agricoles et leurs exploitations.

Pour garantir à tous les jeunes l'accès à une formation, la Région finance les internats des lycées agricoles, permettant de réduire les inégalités géographiques et sociales.

La Région coconstruit également l'offre de formation au regard des besoins en emploi, en lien avec les partenaires de l'enseignement agricole, et prend en charge les coûts pédagogiques des formations des établissements d'enseignement agricole.

En parallèle, l'agence régionale d'orientation Oriane œuvre pour faire connaître les formations et métiers agricoles aux Franciliens.



LA CITÉ SCOLAIRE INTERNATIONALE DE GONESSE

Prévue pour 2027, la future cité scolaire située dans la ZAC du triangle de Gonesse sera une structure d'excellence. La Région Île-de-France finance la majeure partie du projet, constitué d'un lycée agricole avec une zone d'exploitation agricole (318 élèves), d'un lycée polyvalent (1 397 élèves), d'un collège (600 élèves) et d'un internat de 200 places, pour un budget global d'environ 180 M€.

Avec des formations professionnelles organisées autour du projet de territoire « de la fourche à la fourchette », le lycée offrira un espace de 8 000 à 10 000 m² consacré à la formation autour de 3 filières de formation professionnelle et technologique : une filière d'enseignement agricole, une filière de transformation agroalimentaire dotée d'un laboratoire pédagogique de transformation, et une filière hôtellerie-restauration.



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE : *découvrez les saveurs et savoir-faire des producteurs franciliens sur le Pavillon de la Région Île-de-France*

V valoriser ses productions et ses pratiques responsables, soutenir ses filières et ses associations ou encore inciter les Franciliens à se réappropriier les bons produits cultivés, élevés et transformés près de chez eux, est la volonté de la Région Île-de-France. Cette année encore, le Pavillon Île-de-France au Salon international de l'agriculture, traduira cette volonté de proximité et d'attachement. Décoré à la manière d'une place de village francilien typique, ce pavillon affiche un mot d'ordre auquel il est difficile de résister : « Bien de chez nous, bon pour vous. »

Rendez-vous du samedi 22 février au dimanche 2 mars 2025 à Paris Expo – Porte de Versailles, Hall 3, Stand M 144

› Retrouvez le programme du stand et la liste des producteurs franciliens présents p.14.

› **Plus d'infos :**
iledefrance.fr/sia2025





LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

aux côtés des agriculteurs franciliens

Avec plus de 4 000 exploitations, l'Île-de-France est une grande terre agricole (47 % du territoire), mais en 10 ans, elle a perdu 12 % de ses fermes et la moitié de ses agriculteurs partira à la retraite dans les 10 prochaines années. Assurer la relève est un enjeu vital pour l'avenir.

C'est pourquoi la Région Île-de-France a intensifié sa mobilisation pour assurer la transmission des exploitations et faciliter l'installation des agriculteurs, avec 2 nouveaux dispositifs dédiés. En outre, la multiplication des événements climatiques extrêmes impose des conditions de production de plus en plus imprévisibles, auxquelles il est urgent de s'adapter.

22 000 € pour l'installation des jeunes agriculteurs

La Région, fidèle à son engagement pour soutenir et dynamiser le secteur agricole, déploie depuis plusieurs années une série d'initiatives visant à renforcer la compétitivité des exploitations et à accompagner les jeunes agriculteurs dans leur installation. Dans un contexte où les défis sont nombreux, la Région a mis en place des aides spécifiques pour faciliter l'accès à la terre et aux outils, nécessaires à l'installation des jeunes. Cela s'est traduit dès 2023 par le doublement de l'aide à l'installation du jeune agriculteur, passant de 12 000 € à 22 000 €. Des bonifications sont possibles, notamment pour des projets en agriculture biologique, jusqu'à 84 000 €, contre 35 000 € auparavant. En prime, les conditions d'accès ont été largement simplifiées. On constate une augmentation de 20 % des installations aidées, avec plus de 120 dossiers déposés. Près de 50 % des projets voient le jour en Seine-et-Marne.

30 000 € pour accompagner la reprise d'une exploitation agricole

Votée en janvier 2024, l'aide de 30 000 € cédant/repreneur permet de rémunérer des agriculteurs proches de la retraite qui transmettent leur exploitation à un jeune agriculteur et acceptent de l'accompagner pen-

dant une période de 2 à 5 ans. Entre 2010 et 2020, le nombre d'actifs agricoles franciliens a diminué de 17 %. La population agricole est vieillissante, avec un âge moyen de 52,3 ans en 2020. Près de 3 exploitants sur 10 ont 60 ans. D'ici 10 ans, environ 1 000 exploitants devront être remplacés et 110 000 ha transmis. Cette nouvelle aide régionale permet de soutenir le renouvellement des générations agricoles et la préservation du modèle familial des exploitations franciliennes. Ces aides accordées par la Région Île-de-France sont parmi les plus fortes de toutes les Régions françaises.

La Région va plus loin pour ses agriculteurs

En parallèle, des aides aux investissements agricoles ont été mises en place pour accompagner les exploitants dans leurs projets de modernisation et de diversification. L'objectif est d'encourager l'innovation et la transition vers des pratiques plus durables.

L'année 2024 a été marquée par des conditions météorologiques particulièrement difficiles, notamment un excès de précipitations, qui a eu un impact significatif sur les exploitations. La Région a déployé une aide exceptionnelle pour soutenir les agriculteurs touchés par ces intempéries. Ce sont déjà plus de 1 450 dossiers qui ont été déposés et en cours d'instruction.



LA RÉGION LANCE « BIO + »

pour le développement de l'agriculture biologique

NOUVEAU!

Fidèle à son engagement en faveur de l'agriculture biologique, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, annonce le lancement de Bio+, un dispositif inédit en France, afin de compenser les surcoûts liés aux méthodes de production de l'agriculture biologique.

La Région entend ainsi continuer à accompagner ses exploitations bio comme elle l'a toujours fait depuis 2016, ce qui a permis de quadrupler les surfaces agricoles biologiques régionales.

Cette aide à l'hectare, qui sera versée pendant 5 ans aux exploitations ayant achevé leur conversion bio, vise à soutenir les producteurs face à un contexte économique difficile (hausse des coûts de production, retournement conjoncturel de la demande, changement des modalités d'intervention de l'État).

Elle sera différenciée en fonction des cultures : 400 € l'hectare pour le maraîchage et l'arboriculture et 200 € l'hectare pour les grandes cultures, la viticulture et les cultures légumières de plein champ, avec un plafond de 6 000 € par exploitation.

Elle concernera près de 450 exploitations bio en Île-de-France, soit 10 % de l'ensemble des exploitations agricoles. Cette aide sera ouverte à partir de l'automne 2025. Plus d'1,5 M€ par an seront consacrés à ce nouveau dispositif.





« PRODUIT EN ÎLE-DE-FRANCE », montée en puissance de la marque régionale pour manger local

En alimentation, la Région favorise la qualité et les circuits courts à travers sa marque « Produit en Île-de-France ».

La marque certifie l'ancrage territorial de ses adhérents et l'origine tracée des produits. Sous cette marque collective, les producteurs bénéficient d'un rayonnement régional et national.

Répondre à la demande en produits locaux, une idée qui a du sens à une époque où le consommateur est de plus en plus exigeant sur la provenance des produits qu'il achète et soucieux de limiter leur transport.

Complémentaire de labels de qualité officiels comme AOP, IGP, Label Rouge ou encore AB pour le bio, « Produit en Île-de-France » véhicule des valeurs fortes d'authenticité, de proximité, de fierté et d'accessibilité. Avec cette marque, la Région entend encourager le maintien d'une activité agricole pérenne et qualitative en Île-de-France avec des produits identifiés par les consommateurs pour leur qualité.

› **Plus d'infos :** iledefrance.fr/produit-en-idf

« PRODUIT EN ÎLE-DE-FRANCE » EN CHIFFRES

7 200 produits référencés

600 agriculteurs et artisans adhérents

9 filières adhérentes & marques associées :
blé-farine-pain, ovine, bovine, avicole,
pépiniéristes et horticulteurs, viticole,
venaison, champignons, industries agroalimentaires (IAA)

2 accords de partenariat signés avec deux grands distributeurs pour déployer la marque partout sur le territoire

DÉCOUVREZ LES PRODUITS DE LA MARQUE DIRECTEMENT EN LIGNE SUR LE SITE « PRODUIT EN ÎLE-DE-FRANCE »!

Pour faciliter le lien entre les consommateurs et les producteurs franciliens, la Région a lancé en 2024 un site qui référence les produits et adhérents de sa marque locale « Produit en Île-de-France ».

Les objectifs de ce catalogue en ligne :

- **Valoriser** les producteurs et produits franciliens,
- **Tracer** l'origine des produits,
- **Réduire** l'empreinte carbone,
- **Maintenir** l'activité économique et les emplois locaux,
- **Défendre** des métiers et savoir-faire.

Sur ce site « Produit en Île-de-France », en plus d'une présentation de la marque qui favorise la qualité et les circuits courts en Île-de-France, il est possible d'effectuer des recherches par type de produit ou par producteur pour découvrir la diversité de l'offre francilienne, et de les **commander en click & collect**.

› **Plus d'infos :** produiteniledefrance.fr

Région Île-de-France | Produit en Île-de-France | Nos producteurs | Nos produits | Notre marque | Rechercher | Profil | Favoris

Les producteurs et les produits d'Île-de-France

Retrouvez tous vos producteurs et produits locaux !

Découvrir nos producteurs

Fruits | Légumes | Herbes | Épicerie sucrée | Épicerie salée | Fromagerie | Crèmerie | Boissons | Boucherie | Charcuterie | Poissons | Plantes et fleurs | Boulangerie

Les Ambassadeurs de la marque Produit en Île-de-France

NOUVEAU!

Pour permettre aux consommateurs d'identifier les magasins où retrouver des produits « Produit en Île-de-France », un programme des Ambassadeurs sera lancé en 2025. Les Franciliens pourront retrouver la liste des Ambassadeurs en ligne sur le site produiteniledefrance.fr. Une carte permettra également de localiser ces ambassadeurs : les épiceries et artisans proposant des produits près de chez soi.

Un appel à candidatures sera ouvert lors du Salon de l'agriculture. Les épiceries et artisans proposant des produits de la marque pourront candidater. Ce programme des Ambassadeurs permettra aux artisans et distributeurs indépendants d'être reconnus comme des garants de la qualité et de l'authenticité des produits régionaux, renforçant ainsi la visibilité et la valorisation de leurs productions et de nos producteurs.



Félix et Hélix

Félix et Hélix, exploitants bio à Arrancourt en Essonne, élèvent des escargots *Helix aspersa maxima* dans des parcs extérieurs. Leur production inclut des escargots frais ou surgelés, natures ou préparés, ainsi que des croustis et des pestos. Labellisés « Agriculture biologique », leurs produits sont un choix local et durable pour les Franciliens. En adhérant à la marque « Produit en Île-de-France », ils ont renforcé leur engagement pour le local et bénéficient de l'accompagnement régional. Ils offrent une alternative gastronomique de qualité, à faible empreinte carbone, dans un circuit court.



Produit en Île-de-France

Nos producteurs

Nos produits

Notre marque

Rechercher Profil Favoris

Prix minimum

€ 2

Prix maximum

€ 12

4,75 €



Discuter les Gairoches
Sablés Diamant Citron Gingembre

4,50 €

4,50 €



Discuter les Gairoches
Sablés Diamant Chocolat

4,50 €

4,75 €



Discuter les Gairoches
Pains d'épices

8,50 €



Discuter les Gairoches
Sablés Diamant aux épices

4,50 €



Discuter les Gairoches
Cake aux fruits confits

8,50 €



AU RUCHER
MIEL DE PRINTEMPS Seine-Saint-Denis

10,00 €

Plus d'informations >





FOCUS

Le Pacte agricole et le Plan alimentation de la Région Île-de-France

Depuis 2016, la Région Île-de-France a placé haut l'enjeu que représente son agriculture.

Avec le Pacte agricole 2018-30, la Région a mis en place les outils et les moyens pour défendre ses terres agricoles, assurer le renouvellement des générations, développer et diversifier les productions, et aider les exploitants à mieux résister aux chocs des marchés ou du climat.

Avec le Pacte agricole, la Région **a multiplié par 3 le budget annuel** qui était dédié à l'agriculture en 2015.

Elle a puissamment investi dans la modernisation des exploitations pour les aider à ramener plus de valeur ajoutée à la ferme par la diversification, le stockage, la transformation et la vente directe : au total, la Région aura **aidé la réalisation de 4 000 projets d'investissement dans les fermes franciliennes.**

Avec le Pacte agricole et la Stratégie régionale énergétique, la Région a **multiplié par 15 le nombre de méthaniseurs agricoles pour faire des agriculteurs des acteurs à part entière de la transition énergétique.**

Avec le Pacte agricole, la Région a rattrapé le retard de l'Île-de-France et **relevé le défi bio** en multipliant par près de 4 les surfaces dédiées au bio, et par 3 le nombre d'exploitations engagées. Grâce à une mobi-

lisation volontariste des moyens régionaux, l'Île-de-France compte aujourd'hui 667 exploitations en bio sur 41 657 ha.

Avec le Pacte, la Région a réaffirmé que **l'innovation et la recherche** sont des leviers essentiels pour réussir la transition écologique des exploitations. La Région a investi dans la recherche pour l'émergence de nouvelles variétés de betteraves tolérantes à la jaunisse.

Elle a aussi innové en créant la première mesure de **portage foncier** pour les jeunes candidats à l'installation, en lien avec Île-de-France Nature et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer).

Adopté en février 2021, le **Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire** est un prolongement naturel et indispensable du Pacte agricole. Avec pour vocation de garantir aux Franciliens une alimentation en circuit court, saine, de qualité et accessible à tous.

Pour la nouvelle programmation des fonds européens, la Région a obtenu une **hausse de 68% de l'enveloppe FEADER de l'Île-de-France** par rapport à la précédente enveloppe communautaire négociée en 2013, pour redoubler d'efforts et aider nos agriculteurs à faire face aux nouveaux défis structurels du renouvellement des générations et du changement climatique.



AU PROGRAMME

du Pavillon de la Région Île-de-France

- Un **espace animation** qui proposera le matin des interventions sur les métiers et formations de l'Agriculture ainsi qu'un quiz pour tenter de gagner un lot, l'après-midi des ateliers et jeux ludiques pour valoriser les filières agricoles.
- Un **espace dégustation** pour mettre en avant les produits franciliens grâce aux Maîtres Restaurateurs qui cuisineront chaque jour des produits des producteurs affiliés à la marque « Produit en Île-de-France ». Vous retrouverez également des chefs cuisiniers de lycées et de collèges franciliens ainsi qu'un chef étoilé !
- Une **brasserie francilienne** avec des agriculteurs-brasseurs locaux.
- Une **épicerie francilienne** qui présentera au visiteur une véritable boutique consacrée aux produits de la marque « Produit en Île-de-France ».
- Un **espace dédié à la promotion des Agriculteurs d'Île-de-France** pour découvrir leur métier.
- Une **boulangerie** avec des démonstrations des étapes de fabrication des produits (pains, viennoiseries et pâtisseries), du pétrissage au façonnage jusqu'à la cuisson des produits.

LES EXPOSANTS

Moutarde, confitures, miel, fromage, yaourts, vin, champignons...

Dans les îlots départementaux, vous pourrez déguster les produits des producteurs locaux. **Quatre départements** seront représentés : le Val-d'Oise, l'Essonne, la Seine-et-Marne et les Yvelines.

Seine-et-Marne (77):

- Moutarde de Provins - Moutardes, vinaigre
- Ferme Apicole et Caprine de Metaczyk'Api - Épicerie et miel
- Des pâtes Briardes Epi C'est Tout - Pâtes
- Créneaux Chocolat - Chocolats
- Brasserie de Meaux - Bières
- Macarons de Réau - Macarons
- Ferme de l'Abondance - Cidres et jus de pommes
- La Ferm'Meaux Pâtes - Pâtes
- Élevage Avicole Saint Georges - Terrines et rillettes de poulet
- Les Fromages de Chèvre Moret - Fromages de chèvre
- Champêtre Ferme Florale - Fleurs
- Les Noisettes de Nath - Pâte de noisettes et huiles
- Kevas - Arrangeur de Rhum
- Abeilles et Miel - Miel
- Ferme de Forest - Farines et Semoules

Yvelines (78):

- La Ferme de la Tremblaye - Fromages et yaourts
- Mamie Odette - Pâtes fermières
- Les Deux Gourmands - Biscuits salés et sucrés, miel
- Brasserie La Voisine - Bières et limonades
- Pierre & Tim Cookies - Cookies artisanaux
- La Boîte à Champignons - Kit pleurotes
- Écailles & Compagnie - Conserves, terrines, soupes de poisson
- Huilerie Plaine de Versailles - Lentilles, farines et huiles
- Des Hommes et des Bœufs - Saucissons, rillettes, plats cuisinés et terrines
- Les Ruchers de l'Espoir - Miel et produits de la ruche
- Bon et Rebond - Confitures et tartinables
- Brasserie Respekt - Bières
- La Ferme du Haubert - Conserves, terrines, rillettes, plats cuisinés, jus et pétillants
- La Safranerie Blanchet - Safran

Essonne (91):

- Félix et Hélix - Escargot
- Cresson de Méréville - Cresson
- L'Herbier de Milly - Plantes aromatiques et médicinales
- Chêne Grenouille - Tofu
- Émile et une Graine - Quinoa et légumes secs
- Champs et Papilles - Farines, huiles, sorgho
- L'Enclos des Chevrettes - Fromages
- Les Confitures de l'Atelier - Confitures
- Terre d'Organ - CBD
- Vitri'Ail - Ail noir caramélisé
- Les Cannelines - Biscuits
- La Ferme des Potagers de Marcoussis - Conserves, jus et soupes
- Huilerie de l'Orme Creux - Huiles et farines
- La Corbeille à Confitures - Confitures
- ApiHappy - Miel
- Le Bois Racine - Lentilles

Val d'Oise (95):

- Francs Buveurs - Bières
- Les Pâtes du Vexin - Pâtes
- Simples et Spontanées - Plantes aromatiques, produits bien être
- Distillerie de la Roche-Guyon - Gin et eau-de-vie
- La Champignonnière de la Marianne - Champignons
- Ferme de la Distillerie - Moutarde, légumes secs, biscuits et farines
- Lucas Spinelli - Confitures, pâtes à tartiner, biscuits
- Cueillette de Cergy / Vergers d'Hérouville - Jus
- Topinamour - Tartinables de légumes, jus, ketchup
- Bee Api - Miel, confiserie à base de miel, pain d'épices, bougies
- Huilerie Avernoise - Huile, gauffres
- Pif à Papa - Vin

Et aussi:

- Brasserie d'Orville (95)
- Brasserie Rabourdin (77)
- Brasserie La Gatine (77)
- Brasserie du Vexin (95)
- Brasserie Bellifontaine (77)
- Épicerie Local & Vous (93)



Les temps forts du Pavillon de la Région Île-de-France

› **Dimanche 23 février**

Inauguration du pavillon par Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France

› **Lundi 24 février**

Visite du préfet

11h-14h : Réalisation d'une recette yvelinoise par Laurent Trochain, chef étoilé Michelin

› **Mardi 25 février**

10h30-13h : Animation CFA (77)

13h-15h : Démonstration culinaire par les chefs des collèges du Val-d'Oise

› **Mercredi 26 février**

10h-13h : Démonstration culinaire par les chefs des collèges de l'Essonne

13h-18h : Démonstration culinaire du pâté de Houdan par le chef Sylvain Vandenameele

› **Jeudi 27 février**

10h-13h : Démonstration culinaire du chef Michele Sorvillo du lycée Marcel Cachin

14h30-16h30 : Réalisation d'une pâtisserie par Cantine C'Mindy

Et découvrez chaque jour de nouvelles filières franciliennes autour d'animations ludiques avec des professionnels :

› **Samedi 22 février**

La filière biosourcée par le PNR du Gâtinais et Gâtichanvre.

› **Lundi 24 février**

La filière produits laitiers par les confréries du brie de Meaux, Melun, Coulommiers et Montereau ainsi que la Chambre d'Agriculture.

› **Mardi 25 février**

La filière fruits et légumes par Interfel.

› **Mercredi 26 février**

La filière céréales avec les Boulangers du Grand Paris et le GAB Île-de-France.

› **Jeudi 27 février**

La filière viandes avec l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes.

› **Vendredi 28 février**

La filière apiculture avec la Miellerie de Perthes.

› **Samedi 1^{er} mars**

La filière viticole avec L'Association des Viticulteurs et Vinificateurs d'Île-de-France.

› **Dimanche 2 mars**

La filière Horti-pépi, paysage et Plantes aromatiques et médicinales avec le PNR du Gâtinais, le Conservatoire national des plantes aromatiques et médicinales de Milly et Christophe Jarry.

Et la présence du réseau Bienvenue à la Ferme les samedi 22, vendredi 28 et samedi 1^{er} mars.

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr



Région Île-de-France | **iledefrance.fr**

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél : 01 53 85 53 85

 RegionIleDeFrance
 iledefrance
 iledefrance